

CONSEIL D'ADMINISTRATION
16 juillet 2026

CERTIFICATION SANS RÉSERVE DES COMPTES 2025 DE L'UNÉDIC

Lors de sa séance du 30 juin 2026, le Conseil d'administration de l'Unédic a approuvé les comptes 2025 de l'Assurance chômage. Ils ont été certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes, confirmant la fiabilité et la transparence de la gestion du régime par les partenaires sociaux.

Cette certification est l'aboutissement du travail rigoureux des équipes de l'Unédic pour garantir la fiabilité des comptes de l'Assurance chômage. Elle apporte une assurance sur la qualité des comptes qui retracent les flux financiers avec les opérateurs :

- Urssaf Caisse nationale et CCMSA, pour le recouvrement des contributions chômage ;
- France Travail, pour le versement des allocations chômage.

Les échanges approfondis entre les commissaires aux comptes de l'Unédic et ceux des opérateurs, ainsi qu'avec la Cour des comptes pour les flux provenant de l'Urssaf Caisse nationale, ont permis une compréhension partagée des informations financières, participant à la décision de certifier les comptes sans réserve.

Cela ne constitue pas seulement une obligation réglementaire, c'est un gage de transparence, de fiabilité et de confiance pour l'ensemble des parties prenantes de l'Unédic.

Dans un contexte économique incertain, la qualité de cette information financière est essentielle pour éclairer la gouvernance de l'Unédic et renforcer la confiance de ses partenaires.

Bien géré par les organisations syndicales et patronales depuis près de 70 ans, le régime est structurellement sain : son modèle repose sur un nécessaire désendettement en période plus favorable, lorsque des soldes positifs sont dégagés, afin de reconstituer des marges de manœuvre et d'être en mesure d'absorber les futurs chocs.

En raison de décisions unilatérales de l'Etat, ce mécanisme est paralysé depuis 2023. L'ensemble des organisations gestionnaires de l'Unédic appellent à restaurer un financement stable et lisible dans la durée, afin de permettre à l'Assurance chômage de remplir pleinement son rôle d'amortisseur économique et social, spécifiquement lors de futures crises.

À propos de l'Unédic

L'Unédic est une association paritaire, de statut privé, regroupant des représentants des salariés (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO) et des représentants des employeurs (Medef, CPME et U2P). Elle pilote et gère l'Assurance chômage en veillant à protéger les parcours professionnels au plus près des réalités de l'emploi, tout en étant attentive aux besoins des employeurs. Sa connaissance du marché du travail et sa faculté d'anticipation de la conjoncture économique lui permettent de garantir la solidité de ce régime à la fois assurantiel et solidaire. Ancrée sur tout le territoire grâce à son réseau d'instances paritaires régionales (IPR) et en interaction avec un écosystème large de partenaires institutionnels en France et à l'international, l'Unédic est un rouage essentiel au dynamisme de l'emploi. Sans cesse en mouvement, depuis plus de 60 ans, elle consolide et renouvelle l'Assurance chômage au service de la cohésion sociale et en soutien de l'économie française.

[Unedic.org](https://unedic.org) / [Data.unedic.org](https://data.unedic.org) / [LinkedIn](#) / [TikTok](#) / [Instagram](#) / [X](#) / [YouTube](#)